

**Appel à communications  
Journée d'étude, Paris, le mercredi 22 mai 2019**

**LES ENJEUX AUTOUR DE L'APPROPRIATION LOCALE  
DES CATEGORIES D'IDENTIFICATION DE L'ÉTAT**

Avec le soutien du Centre Maurice Halbwachs  
(Axes « Sciences sociales du politique et du droit » et « Inégalités et Solidarités »)  
et de la Société d'Ethnologie Française

L'État est un important producteur de catégories d'identification qui ont une influence sur la réalité des individus ciblés. Par identification, nous comprenons une « attribution identitaire extérieure, s'exerçant sur un individu, dans le cadre d'une institution sociale, selon une technique codifiée » (Avanza et Laferté 2005). Les catégories d'identification composent ainsi des « systèmes de catégorisation formalisés, codifiés et objectivés, développés par les institutions détentrices de l'autorité et du pouvoir » (Brubaker 2001, p. 75).

Ces processus de catégorisation, qui passent, parmi d'autres, par des constructions juridiques - décrets, lois, arrêtés - ont pu être analysés comme des mécanismes de discrimination et de domination établis par l'État envers les populations qu'il délimite (Scott 1998). Les acteurs, pris dans ce rapport de détermination et d'autorité, y sont considérés comme ayant une attitude fondamentalement passive à leur égard (Lascombes et Serverin 1988). Cependant, l'existence effective de ces catégories d'identification dépend de leur appropriation et de leur adaptation par les personnes concernées. La mise en œuvre de règles n'est pas simplement le produit d'une action venant du sommet de l'administration ou des stratégies unilatérales des agents subalternes de l'État, mais également le fait des personnes qui les mobilisent (Noiriel 1998; Schijman 2013; Quirós 2017; Dalberto et Banégas 2018).

L'objectif de cette journée d'étude est de s'interroger sur les enjeux autour de la mobilisation et de l'appropriation, par les individus et les groupes sociaux ciblés, des catégories d'identification générées par l'État. Ici, ces catégories seront envisagées non comme un ensemble d'impératifs sanctionnés, mais comme des systèmes de classification qui ouvrent une série de possibilités et imposent une série des contraintes à la fois matérielles et symboliques

qui régissent, à un moment donné, les conditions de vie des individus et des groupes. Elles seront également envisagées comme des objets d'interprétation, influençant les conduites (Weber 2016), et comme des instances de formation de la personne (Dalberto et Banégas 2018).

Pour engager cette analyse, nous proposons plusieurs pistes qui ont vocation à questionner différentes dimensions des pratiques d'appropriation et peuvent être traitées en soi ou bien dans leurs articulations.

Une première piste concerne l'appropriation considérée comme un processus d'apprentissage de la part des individus (Becker 1985), partie constitutive de leur « carrière morale » (Goffman 1968, 1973). Comment et dans quelles circonstances prennent-ils connaissance et s'intéressent-ils à ces catégories ? La dimension d'apprentissage transparait, par exemple, lors de moments de transformation politique et sociale (changement de régimes politiques, plans de réforme, processus d'urbanisation, guerre, etc.), ainsi que lors des événements de la vie quotidienne (événements familiaux, événements liés à la formation ou à l'emploi, aux migrations, etc.). Quelles conditions historiques et socio-économiques rendent possibles l'intériorisation et la réappropriation des catégories d'identification comme moyens de définition de soi par les acteurs sociaux concernés ? On peut ici mobiliser, par exemple, l'étude de trajectoires individuelles ou d'organisations collectives, les modes de socialisation, les interactions au guichet, pour éclairer les modalités d'apprentissage par lesquelles les individus et les collectifs s'emparent des systèmes de classification de l'État.

Une deuxième piste propose de s'intéresser à l'usage que les personnes font de ces systèmes de catégorisation. Comment utilisent-elles des catégories d'identification dans leur vie quotidienne ? La question de l'usage peut impliquer les manières dont les différents acteurs emploient ces catégories dans les discours, mais également la façon dont ils les mobilisent à travers des signes d'identité (noms, habits, etc.), des supports matériels (papiers d'identité, titres de propriété, applications numériques, etc.) et des procédés administratifs et juridiques (requêtes, litiges, formalisation des collectifs). Il s'agit ici d'interroger la dimension de manipulation inhérente à l'appropriation, que ce soit dans une démarche d'adaptation aux réalités de l'expérience quotidienne, ou de détournement voire de résistance individuelle ou collective face à l'État. Quelles *stratégies* et *tactiques* (de Certeau 1990) déploient les acteurs face aux possibilités ouvertes et aux contraintes imposées par les systèmes de catégorisation ?

Une troisième piste pose la question des enjeux de l'appropriation, de l'adaptation, du contournement et de la résistance de et aux catégories d'identification du point de vue des acteurs. Au niveau personnel, quelle est la configuration de relations (Elias 1985, 1991) et d'expériences qui amène les acteurs à mobiliser les catégories d'identification de l'État (Quirós 2017) ? Quelles ressources tant matérielles que symboliques découlent de ces catégories ? Au niveau des rapports sociaux, comment les catégories d'identification peuvent-elles engendrer de nouvelles formes de collaborations, de complicités ou de conflits en fonction de leur application dans leur contexte (Gluckman 2008) ? Comment les frontières symboliques, les rapports de pouvoir ou les pratiques liées au stigmaté et à la reconnaissance sociale se renforcent, se déplacent ou se redéfinissent à partir de la mise en jeu des catégories par les acteurs sociaux (Barth 1976) ?

Ces pistes de réflexion ont davantage vocation à stimuler des propositions qu'à clore une liste de thèmes et d'objets attendus. Nous appelons à des contributions relevant de toutes les disciplines des sciences sociales ou d'une perspective interdisciplinaire, qui permettent d'élucider les pratiques d'appropriation, adoption, mobilisation, circulation, détournement, contournement et résistance de et face aux catégories d'identification étatiques.

Les propositions (environ 3 000 signes, espaces compris, bibliographie non-comprise) devront être envoyées avant le 1<sup>er</sup> mars, par courriel, avec pour objet « JE appropriation\_NOM Prénom », aux adresses suivantes : [dianac.ospinadiaz@yahoo.com](mailto:dianac.ospinadiaz@yahoo.com), [l.gonzalez.masson@gmail.com](mailto:l.gonzalez.masson@gmail.com), [gala.h.aguero@gmail.com](mailto:gala.h.aguero@gmail.com), [siyu.li@ens.fr](mailto:siyu.li@ens.fr), [iva.capova@ens.fr](mailto:iva.capova@ens.fr). Les candidat.e.s seront informé.e.s le 18 mars de la réponse du comité d'organisation et les participant.e.s auront jusqu'au 3 mai pour envoyer leur texte (environ 15 000 signes, espaces compris). La journée d'étude aura lieu le 22 mai 2019 au Centre Maurice Halbwachs, Campus Jourdan, 48 boulevard Jourdan, 75014, Paris. Les communications orales devront durer vingt minutes.

#### **Comité d'organisation :**

Diana Carolina OSPINA DIAZ (ENS-CMH, EHESS)

Gala Huilén AGÜERO (EHESS-CMH, ICSOH-CONICET)

Iva ČÁPOVÁ (ENS-CMH, CEIAS)

Leonor GONZALEZ (EHESS-CMH, CEMCA)

Siyu LI (Université de Lille-Clersé, ENS-CMH)

## Bibliographie

- AVANZA Martina et LAFERTE Gilles, 2005, « Dépasser la "construction des identités"? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, vol. 61, no 4, p. 134-152.
- BARTH Fredrik, 1976, *Los grupos étnicos y sus fronteras. La organización social de las diferencias culturales*, Fondo Económico de Cultura México, 201p.
- BECKER Howard S., 1985, *Outsiders : Etudes de sociologie de la déviance*, Editions Métailié, 250p.
- BRUBAKER Rogers, 2001, « Au-delà de l' "identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 139, no 3, p. 66-85.
- DALBERTO Séverine Awenengo et BANEGAS Richard, 2018, « Citoyens de papier : des écritures bureaucratiques de soi en Afrique », *Genèses*, n° 112, no 3, p. 3-11.
- DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien, I: Arts de faire*, Folio Essais Gallimard, 416p.
- ELIAS Norbert, 1991, *Qu'est-ce que la sociologie?*, La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube, collection Monde en cours, 222p.
- ELIAS Norbert, 1985, *La société de cour*, Flammarion, 330p.
- GLUCKMAN Max, THOLONIAT Yann et L'ESTOILE Benoît de, 2008, « Analyse d'une situation sociale dans le Zululand moderne », *Genèses*, vol. 72, p. 119-155.
- GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Éditions de Minuit, 372p.
- GOFFMAN Erving, 1968 (1961), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, p. 198-199.
- LASCOUMES Pierre et SERVERIN Évelyne, 1988, « Le droit comme activité sociale : pour une approche wébérienne des activités juridiques », *Droit et société, Max Weber. Réception, diffusion de sa sociologie du droit*, n° 9, p. 165-187.
- NOIRIEL Gérard, 1997, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », *Genèses*, vol. 26, p. 25-54.
- QUIROS Julieta, 2017, *La politique vécue. Péronisme et mouvements sociaux dans l'Argentine contemporaine*, L'Harmattan, 292 p.
- SCHIJMAM Emilia, 2013, « Usages, pactes et "passes du droit" », *Déviance et Société*, Vol. 37, n° 1, p. 51-65.
- SCOTT James, 1998, *Seeing like a State. How certain schemes to improve the human condition have failed*, New Haven and London, Yale University Press, 435 p.
- WEBER Max, 2016, *Concepts fondamentaux de sociologie*, Textes choisis, traduits de l'allemand et introduits par Jean-Pierre Grossein, 405p.